



Revue MÉTHODAL

REVUE INTERNATIONALE DE MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES LANGUES

**Cet article est extrait de
Méthodal, n° 6 (2026)**

**Actes du colloque international
*Quelles « grammaires enseignantes » pour l'enseignement des langues ?***

9–10 octobre 2024

Sous la direction de
Céline Peigné · Jean-Claude Beacco · Béatrice Blin

Ce document constitue un tiré à part numérique d'un article publié dans ce numéro de Méthodal.

Numéro complet : ISSN 2585-2892 · <https://revue.methodal.net> ↗

© Les auteurs · Licence Creative Commons BY-NC-SA

Enseignement contextualisé du conditionnel : un cas d'étude de la grammaire enseignante de l'hébreu moderne

II-II YATZIV-MALIBERT

Inalco, Paris, France

Silvia ADLER

Université Bar-Ilan, Ramat-Gan, Israël

Mots-clés

CONDITIONNEL – HÉBREU MODERNE – ENSEIGNEMENT DE L'HÉBREU LANGUE ÉTRANGÈRE

Keywords

CONDITIONAL – MODERN HEBREW – TEACHING HEBREW AS A FOREIGN LANGUAGE

מילות מפתח

משפטי תנאי – עברית מודרנית – הוראת עברית כשפה זרה

Résumé

Cette étude entend initier une réflexion sur la contextualisation des savoirs savants de la grammaire hébraïque et en particulier sur l'enseignement des constructions potentielles (dites « conditionnelles » en grammaire hébraïque) et de ses divers degrés de probabilité (le possible, l'irréel par rapport au présent, l'irréalisable) dans différentes structures et registres.

Ces points de grammaire représentent des écueils majeurs pour les apprenants francophones, étant donné des écarts importants entre l'hébreu et le français en ce qui concerne la conception du potentiel, le choix et la présence des différentes conjonctions, l'impact des registres sur les choix de ces conjonctions et la variation des constructions par rapport aux « normes ».

Abstract

This study seeks to initiate a critical reflection on the contextualization of specific grammatical phenomena in Hebrew, with a focus on the teaching of hypothetical constructions, commonly referred to as "conditionals" in Hebrew grammar. It examines the various degrees of potentiality expressed through these constructions (possibility, unreality, counterfactuality), as they manifest across different syntactic structures and registers.

These grammatical forms present significant challenges for French-speaking learners, due to fundamental differences between Hebrew and French in the conceptualization of potentiality, the use and selection of conjunctions, the influence of linguistic register on conjunction choice, and the

divergence of actual usage from standard norms. The study highlights the need for pedagogical approaches that are sensitive to these cross-linguistic and contextual complexities.

תקציר

מחקר זה שואף להטיל אור על הבחירות הדידקטיות שנעשות לצורך הקניית מבנים פוטנציאליים (הנקראים "משפטי תנאי" בדקדוק העברי (ודרגות ההסתברות השונות שלהם) האפשרי, הלא מציאותי, הקונטרה-פקטואלי (במסגרת הוראת העברית כשפה זרה לסטודנטים).

מבנים דקדוקיים אלה מהווים מכשולים עבור הלומדים דוברי הצרפתית, בהתחשב בהבדלים המשמעותיים בין עברית לצרפתית בכל הנוגע לתפיסת התנאי והפוטנציאל, בנוגע לנוכחות של מילות קישור ושעבוד שונות, כמו גם להשפעת המשלב על הבחירה במילות הקישור והשעבוד ובמבנים המתאימים ביותר.

Introduction

Cette étude entend initier une réflexion sur la contextualisation des savoirs savants de la grammaire hébraïque, inspirée de la notion de la grammaire enseignante (cf. Beacco et Porquier 2001) et en particulier sur l'enseignement des constructions hypothétiques (dites « conditionnelles » en grammaire hébraïque) et de ses divers degrés de probabilité (le possible, l'irréel par rapport au présent, l'irréalisable, le potentiel) dans différents structures et registres.

Ces points de grammaire représentent des écueils majeurs pour les apprenants francophones en contexte universitaire, étant donné des écarts importants entre l'hébreu et le français en ce qui concerne la conception du potentiel (cf. Adler et Dotan 2020), le choix et l'activation des différentes conjonctions, l'impact des registres sur les choix de ces conjonctions ainsi que de la morphologie verbale, finalement l'écart de l'oral par rapport à la norme.

En hébreu moderne, ledit « conditionnel » se manifeste sous diverses constructions simples et complexes, la construction standard connue et enseignée étant :

im+ proposition subordonnée (l'équivalent de *si*-subordonnée / *if*-clause) + proposition principale.

Notre étude se focalisera sur ce type de construction complexe, qui constitue une des options pour exprimer la condition ou le potentiel (cf. Bar, 2003). Les exemples qui suivront seront présentés en trois lignes, la première sera la transcription

phonologique de l'hébreu moderne, la deuxième- l'annotation par des gloses de *Leipzig Glossing Rules* dont la signification est indiquée en annexe, et la troisième est la traduction de l'exemple en français.

À partir d'un exemple « prototypique » enseigné en classe à des apprenants francophones d'hébreu langue étrangère (dorénavant HLE) :

(1)

<i>im</i>	<i>j-ered</i>	<i>gefem</i>	<i>ne-vatel</i>	<i>et</i>	<i>hatijoul.</i>
CONJ	3M/FUT-tomber	pluie	1PL/FUT-annuler	PREP	DEF-excursion

S'il pleut, nous annulerons l'excursion.

Qui constitue le premier « choc » de langue du fait de l'utilisation du futur derrière *si*, nous procéderons à une démonstration prenant comme point de départ la position de l'enseignant. Cette démonstration, qui comprend la présentation du conditionnel dans des ouvrages pédagogiques, servira de base à notre interrogation sur le type de grammaire enseignante à déployer pour médier le conditionnel en hébreu moderne (section 2). Une discussion viendra clore nos propos, où nous mettrons en exergue l'importance de la contextualisation dans l'enseignement des langues étrangères.

1. Le conditionnel (l'hypothétique) dans les ressources à disposition de l'enseignant

Dressons d'abord un tableau panoramique du « conditionnel » hébraïque tel qu'il est décrit par l'Académie de la langue hébraïque, les grammaires de référence (Amir Coffin et Bolozky, 2005 ; Glinert, 2008) et les manuels mis à la disposition des enseignants de HLE (Freedman Cohen et Shoval, 2020).

1.1 La description normative de l'Académie hébraïque de la langue

Pour l'Académie hébraïque de la langue (dorénavant AHL) le conditionnel en hébreu se manifeste sous deux types : la condition dite réalisable et la condition irréalisable.

La principale conjonction de subordination conditionnelle en hébreu est *im*. D'après l'AHL, *im* sert dans la formation d'une proposition conditionnelle réalisable et est suivie dans la plupart des cas par un verbe au futur, comme l'illustre l'exemple 2 :

(2)

<i>im</i>	<i>j-ered</i>	<i>gefem</i>	<i>jevoutal</i>	<i>hatijoul.</i>
CONJ	3M/FUT-tomber	pluie	3M/PASS.FUT-annuler	DEF-excursion

S'il pleut, l'excursion sera annulée.

Dans cet exemple, le locuteur exprime une incertitude quant à la survenue de la pluie et subordonne l'annulation de l'excursion à la réalisation éventuelle de cet événement.

Dans le cas de la conditionnelle irréalisable, le locuteur évoque une situation hypothétique en soulignant ce qui se serait produit si les circonstances avaient été différentes de celles réellement survenues.

Pour l'expression de la condition irréalisable, toujours d'après l' AHL, deux conjonctions servent à introduire la subordonnée : *lou* en hébreu biblique et *ilou* en langue mishnique (deux états de langue précédant l'hébreu moderne).

Dans les deux propositions, on trouve le verbe *haja* (*être* au passé) + verbe au présent.

(3)

<i>ilou</i>	<i>haja</i>	<i>jored</i>	<i>gefem,</i>	<i>hatijoul</i>	<i>haja</i>	<i>mitbatel</i>
CONJ	3M/PAS- être	3M/PRES- tomber	pluie,	DEF- excursion	3M/PAS- être	3M/PRES- tomber

S'il avait plu, l'excursion aurait été annulée.

Par simplification, la majorité des locuteurs remplacent les conjonctions de subordination spécifiques à la condition irréalisable (*lou* ou *ilou*) par la conjonction *im*, normalement réservée à la condition réalisable.

(4)

<i>im</i>	<i>haja</i>	<i>jored</i>	<i>gefem,</i>	<i>hatijoul</i>	<i>haja</i>	<i>mitbatel</i>
CONJ	3M/PAS- être	3M/PRES- tomber	pluie,	DEF- excursion	3M/PAS- être	3M/PRES- tomber

S'il avait plu, l'excursion aurait été annulée.

L' AHL explique ce remplacement par l'hypothèse selon laquelle les locuteurs considèrent que l'irréalisable est déjà suffisamment marqué par la construction

combinant l'auxiliaire *être* au passé et un verbe au présent. En d'autres mots, la construction [*lou/ilou + haja+verbe au présent*] serait perçue comme redondante dans l'expression de l'irréel. Si l'AHL n'émet aucun jugement normatif à cet usage, les correcteurs de la langue, en revanche, y voient une construction non standard dérogeant aux formes canoniques des conditionnelles irréalisables héritées des sources anciennes, lesquelles requièrent l'emploi de *lou* ou *ilou*.

1.2. Le conditionnel dans les grammaires de référence

Ces ouvrages, produits à l'étranger par des locuteurs natifs de l'hébreu ou par des natifs résidant de longue date hors d'Israël et impliqués dans l'enseignement de la langue, sont principalement conçus pour un public universitaire anglophone (américanophones) ou de nouveaux immigrants. Ils offrent aux enseignants comme aux apprenants un panorama plus nuancé et complexe du conditionnel, en intégrant des dimensions syntaxiques et sémantiques, ainsi que des remarques sur les niveaux de langue. Ces ressources proposent en outre une plus grande variété de constructions hypothétiques que celles généralement présentées dans les manuels standards.

Nous citerons les deux principaux ouvrages : Glinert, *The Grammar of Modern Hebrew* et Amir Coffin et Bolozky, *A Reference Grammar of Modern Hebrew*.

Ainsi chez Glinert (2008 : 352), on observe une large diversité de formulations conditionnelles, parmi lesquelles figurent :

a) la condition, dans le sens étroit du terme « dans le cas où... »

(5)

<i>im</i>	<i>tit'atesh,,</i>	<i>ets'ak.</i>
CONJ	2M/FUT-éternuer,	1/ FUT-crier

Si tu éternues, je crierai.

b) la concession dans un sens large du terme. Dans l'exemple (6), dans un sens distinctif (si + non = « et même ») :

(6)

<i>asig</i>	<i>medalja-t</i>	<i>kesef</i>	<i>im</i>	<i>lo</i>	<i>medalja-t</i>	<i>zahav</i>
FUT-/1-obtenir	médaille-CS	argent	CONJ	NEG	médaille-CS	or

J'obtiendrai une médaille d'argent, et même une médaille d'or.

Selon cet ouvrage, pour exprimer la condition, il est possible d'utiliser *im* ou d'autres conjonctions comme *bemikre fe*, *bemida ve* (« au cas où »), etc., lesquelles introduisent le monde réel aussi bien que l'hypothétique.

D'autres conjonctions de condition (« if words ») servent à introduire les conditionnelles hypothétiques : *lou/ilou*, et leur équivalente négative *loule*, *ilmale*, *im lo*.

(7)

<i>lou</i>	<i>hikarti</i>	<i>oto,</i>	<i>hajiti</i>	<i>matsia</i>	<i>lo</i>	<i>kafe.</i>
CONJ	1/PAS-connaître	ACC-3M	1/PAS-être	1/PRES-proposer	PREP-3M	café

Si je l'avais connu, je lui aurais proposé un café.

(8)

<i>im</i>	<i>lo</i>	<i>hajitem</i>	<i>afir-im,</i>	<i>hajitem</i>	<i>meoufa-rim.</i>
CONJ	NEG	2M.PL/PAS-être	riche-PL	2M.PL/PAS-être	heureux-PL

Si vous n'aviez pas été riches, vous auriez été heureux.

Dans l'ouvrage de Coffin et Bolozky (2005 : 356-362) deux types de phrases conditionnelles sont présentés : l'un qui exprime une vraie condition (*real condition*) et un autre qui exprime les conditions hypothétiques contrefactuelles.

Les deux types sont structurés de la même façon : il s'agit de phrases à deux propositions, dont une proposition subordonnée introduite par des conjonctions comme *im* et *lou* constatant la condition (if *clause*), et l'autre proposition, résultative, spécifiant les conséquences.

En ce qui concerne les propositions dites de *real-condition* (de condition réelle), elles font état des possibilités dans le présent ou dans le futur. La probabilité de réalisation de la condition est forte.

Ainsi dans l'exemple suivant :

(9)

<i>im</i>	<i>jiheje</i>	<i>l-i</i>	<i>maspik</i>	<i>kesef,</i>
CONJ	3M.P/FUT-être	PREP-1	assez	argent,

Si j'ai beaucoup d'argent,

<i>ekne</i>	<i>mexonit</i>	<i>xadaf-a</i>
1P/FUT-acheter	voiture	nouvelle

j'achèterai une nouvelle voiture.

La phrase principale constate ce qui se passera si la condition exprimée dans la proposition subordonnée se réalise. Si la condition se réfère à un événement possible dans le futur, la proposition principale ainsi que la subordonnée s'articulent en temps futur.

Les auteurs signalent d'autres conjonctions de subordination employées pour exprimer la condition réelle, en les distinguant selon le registre d'usage :

Registre	Signification	Conjonction de subordination
Usage courant	si	<i>im</i>
Tous les registres	au cas où	<i>bemikre je</i>
Registre soutenu	au cas où	<i>bemida je</i>
Registre soutenu	au cas où	<i>bemida ve</i>
Registre soutenu	si	<i>beim</i>
Usage courant	tant que	<i>kol od</i>
Usage courant	tant que	<i>kol zman je</i>
Usage courant	en excluant	<i>oubilvad je</i>
Registre soutenu	si	<i>ela im ken</i>

Tableau 1 : usages des différentes conjonctions selon le registre

La phrase conditionnelle contrefactuelle, appelée aussi « hypothétique », désigne une structure qui sert à faire état des situations qui ne sont plus réalisables, voire imaginaires, car dépourvues de toute possibilité d'accomplissement.

Généralement, la subordonnée et la principale contiennent des syntagmes verbaux composés de l'auxiliaire *être* au passé suivi d'un verbe au présent, ce dernier portant le sens lexical du procès.

La proposition subordonnée sert ainsi à exprimer des possibilités qui ne se matérialisent pas, comme dans l'exemple suivant :

(10)

<i>im</i>	<i>haarxitekt</i>	<i>haja</i>	<i>metaxnen</i>	<i>ka-rauj,</i>
CONJ	DEF- architecte	1/PAS-être	1/PRES-planifier	COMP-voir-PASS

Si l'architecte avait bien planifié,

<i>ha-poal-im</i>	<i>haju</i>	<i>gomr-im</i>	<i>et</i>	<i>ha-avoda</i>	<i>mizman.</i>
DEF-ouvrier-M.PL	être-3M.PL/PAS	finir-M.PL	PREP	DEF-travail	Il y a longtemps

les ouvriers auraient fini le travail à temps.

Elle sert aussi à établir des conditions imaginaires :

(11)

<i>lou</i>	<i>tkoufa-t</i>	<i>ha-kerax</i>	<i>lo</i>	<i>hajt-a</i>
CONJ	période-CS	DEF-glace	NEG	être-3F/PAS- 3F

<i>osa</i>	<i>kets</i>	<i>l-a-dinozaour-im</i>
faire-PRES-F	fin	PRE-DEF-dinosaure-PL

Si l'âge des glaces n'avait pas exterminé les dinosaures,

<i>oulaj</i>	<i>hem</i>	<i>haju</i>	<i>kajam-im</i>	<i>gam</i>	<i>hajom.</i>
peut-être	3M.PL	être-3M.PL/PAS	exister-M.PL	aussi	aujourd'hui

ils existeraient peut-être aujourd'hui.

Il s'agit alors des phrases spéculatives, opposées au monde factuel connu.

Comme pour la condition réelle, les auteurs dressent une liste des conjonctions de subordination hypothétiques les plus courantes :

Registre	Conjonction de subordination
Tous les registres	im
Tous les registres	lou
Tous les registres	ilou
Tous les registres	loule (si + négation)
Registre soutenu	ilmale (si + négation)

Tableau 2 : usage des conjonctions selon les registres

Quelques précisions morphologiques s'imposent en ce qui concerne la formation de la condition hypothétique :

Le prédicat verbal, tant dans la proposition subordonnée de la conditionnelle irréaliste que dans la proposition principale, se compose de l'auxiliaire *être* au passé suivi d'un verbe principal au présent. Cette construction est aussi connue sous l'appellation « passé périphrastique ».

(12)

<i>im</i>	<i>hajitem</i>	<i>modi-im</i>	<i>l-anou</i>	<i>al</i>	<i>ha-eroua</i>	<i>merof</i>
CONJ	être-2M.PL/PAS	annoncer/PRES-M.PL	PREP-1.PL	PREP	DEF-événement	à l'avance

Si vous nous aviez annoncé l'évènement à l'avance,

<i>hajinou</i>	<i>ba-im.</i>
être-1PL/PAS	venir/PRES-M.PL

nous serions venus.

Le prédicat verbal de la proposition subordonnée peut se réaliser sous sa forme simple (à la place du passé périphrastique). Dans ce cas-là, les conjonctions *lou* et *ilou* sont préférables à *im*, véhiculant inhéremment la notion même de la condition irréaliste.

(13)

<i>lou</i>	hodat-em	<i>l-anou</i>	al	<i>ha-eroua</i>	merof
CONJ	annoncer-PAS-2M.PL	PREP-1.PL	PREP DEF-	événement	à l'avance

Si vous nous aviez prévenus de l'évènement,

<i>hajinou</i>	<i>ba-im.</i>
être-1PL/PAS	venir/PRES-M.PL

nous serions venus.

1.3. Le conditionnel dans les manuels produits en Israël

Dans l'ouvrage de Freedman Cohen et Shoval, *Easing into Modern Hebrew Grammar, A User-friendly Reference and Exercise Book*, Manuel destiné aux américanophones, sont décrits les deux types de condition (2020 : 903-916, 991-1003) :

- condition susceptible d'exister dans le futur (exprimée par la conjonction *im*)
- condition hypothétique (exprimée par la conjonction *ilou*)

Selon les auteurs de ce manuel, la construction conditionnelle susceptible de se réaliser dans le futur est également utilisée pour promettre, rassurer et même menacer.

(14)

<i>im</i>	<i>ha-jelad-im</i>	<i>j-itnahagou</i>	<i>jafe,</i>
CONJ	DEF-enfant-m.PL	3/FUT-se comporter	bien

Si les enfants se comportent bien,

<i>n-azmin</i>	<i>ot-am</i>	<i>jouv</i>	<i>le-arouxa.</i>
1/FUT-inviter	PREP-3M.PL	encore	PREP-repas

nous les réinviterons à manger.

La règle proposée dans ce manuel postule que, dans une condition réelle, le verbe qui suit la conjonction *im* est au futur. Cette construction est qualifiée par les auteurs de *regular*. Il arrive toutefois que le verbe après *im* soit au présent, tout en renvoyant à une action future :

(15)

<i>im</i>	<i>atem</i>	<i>baim</i>	<i>itanou</i>	<i>maxar</i>
CONJ	2.M.PL	venir-M.PL/PRES	PREP-1.PL	demain

Si vous venez avec nous demain,

<i>nisa</i>	<i>b-a-oto</i>	<i>fel</i>	<i>mixael.</i>
1.PL/FUT-voyager	PREP-DEF-voiture	PREP	Michael

nous (y) irons avec la voiture de Michael.

D'après ce manuel, l'usage du présent dans la subordonnée relève de l'hébreu informel.

La condition hypothétique, exprimée par la conjonction *ilou* (ainsi que *im*), sert à présenter une condition se référant au présent ou au passé.

Plusieurs combinaisons verbales sont alors possibles :

(16)

<i>im</i>	<i>jored</i>	<i>gefem</i>	<i>axfav,</i>	<i>ne-saxek</i>	<i>bifnim.</i>
CONJ	tomber-3M/PRES	pluie	maintenant,	1PL/FUT-jouer	à l'intérieur

S'il pleut maintenant, nous jouerons à l'intérieur.

(17)

<i>im</i>	<i>jarad</i>	<i>gefem,</i>	<i>lo</i>	<i>nouxal</i>	<i>lesaxek</i>	<i>kadouregel.</i>
CONJ	tomber-3M/PAS	pluie,	NEG	1PL/FUT-pouvoir	jouer-INF	football.

S'il a plu, nous ne pourrions pas jouer au foot.

(18)

<i>im</i>	<i>jarad</i>	<i>gefem</i>	<i>etmol,</i>	<i>bevadaj</i>	<i>bitlou</i>	<i>et</i>	<i>ha-tijoul</i>
CONJ	tomber-3M/PAS	pluie,	hier	ADV	annuler-3M. PL/PAS	PREP	DEF-excursion

S'il a plu hier, on a certainement annulé l'excursion.

(19)

<i>im</i>	<i>lo</i>	<i>kani-tem</i>	<i>kartis-im</i>	<i>l-ahatsaga,</i>
CONJ	NEG	acheter-2M.PL /PAS	billet-PL	PREP-DEF- spectacle

si vous n'aviez pas acheté des places pour le spectacle,

<i>routs-ou</i>	<i>liknot</i>	<i>otam</i>	<i>axjav</i>
courir-PL/IMPF	acheter/INF	PREP-3M.PL	maintenant

Courez-les acheter maintenant.

Un cas rare, qui n'est cité que dans ce manuel, est celui dans lequel la conjonction *im* est omise dans la construction :

(20)

<i>javar-ta,</i>	<i>filam-ta</i>
casser-2M.PAS	payer-2M/PAS

Tu as cassé, tu as payé

(21)

t-avo-ou,	te-kabl-ou,
<hr/>	
2M/FUT-venir -PL	2M/FUT-recevoir-PL

Vous venez, vous recevez,

lo t-avo-ou,	lo te-kabl-ou
<hr/>	
NEG 2M/FUT-venir -PL	NEG 2M/FUT-recevoir-PL

Vous ne venez pas, vous ne recevez pas

Le manuel explique l'intérêt d'enseigner de telles constructions qui ne recourent à aucune conjonction et qui construisent le conditionnement à travers le parallélisme verbal.

Cette section a exposé les principales descriptions grammaticales accessibles aux enseignants.

Nous proposons à présent une réflexion sur la nature de la grammaire la plus appropriée pour l'enseignement du « conditionnel » en hébreu moderne.

2. Quelle grammaire enseignante pour médier le conditionnel en hébreu moderne ?

Un enseignement et un apprentissage efficaces de la construction conditionnelle de l'hébreu moderne nécessitent une adaptation du savoir grammatical aux besoins communicationnels des apprenants et une contextualisation solide, face à l'écart important qui existe entre L1 et L2. Le « contexte » est à prendre ici comme un espace de contact entre réflexions didactique et scientifique/universitaire et un espace sociétal où les enseignements de la langue sont organisés et appréhendés dans leurs dimensions culturelles, (méta)linguistiques et éducatives (Beacco et al. 2005).

Dans une classe d'apprenants francophones d'HLE, la stratégie adoptée pour l'enseignement du conditionnel reposait sur une approche contrastive. Celle-ci visait, dans un premier temps, à mobiliser les connaissances linguistiques des apprenants en langue première (L1) afin de réfléchir aux équivalences possibles en langue seconde (L2). Dans un second temps, l'enseignement s'appuyait sur une réflexion plus

large portant sur les notions de standard, de norme et de registre, illustrées à partir de la L1.

Ainsi, en début d'apprentissage, les étudiants francophones étaient invités à produire des phrases exprimant la condition en français. À partir de leurs exemples, les trois valeurs principales du conditionnel français ont été rappelées, conformément à la typologie proposée par Dendale (2001) : la valeur temporelle, valeur d'éventualité et valeur épistémique. Cette gamme de valeurs servait de toile de fond pour introduire progressivement l'étude de la phrase conditionnelle en hébreu dans un cadre universitaire, en mettant l'accent, dans la grammaire enseignée, sur les valeurs d'éventualité ou de potentiel.

La première construction conditionnelle abordée avec les apprenants francophones d'HLE était celle de la condition réalisable (cf. exemples 1 et 2) :

(22)

<i>im</i>	<i>j-ered</i>	<i>gefem</i>	<i>ne-vatel</i>	<i>et</i>	<i>hatijoul.</i>
CONJ	3M/FUT-tomber	pluie	1PL/FUT-annuler	PREP	DEF-excursion

S'il pleut, nous annulerons l'excursion.

Cette construction présente l'avantage, sur le plan formel, de rapprocher de la phrase conditionnelle en français.

La phrase conditionnelle hypothétique est enseignée dans un second temps, dans sa version standard (cf. ex 3), en soulignant sa valeur de non-réalisation :

(23)

<i>ilou</i>	<i>haja</i>	<i>jored</i>	<i>gefem,</i>	<i>hatijoul</i>	<i>haja</i>	<i>mitbatel.</i>
CONJ	3M/PAS- être	3M/PRES- tomber	pluie,	DEF- excursion	3M/PAS- être	3M/PRES- tomber

S'il avait plu, l'excursion aurait été annulée.

Ce n'est qu'ensuite que la notion de registre langagier a pu être abordée. Alors que les trois types de conditionnel français présentent peu de variations en fonction du registre, l'un des types de phrases conditionnelles en hébreu (la condition hypothétique) est, quant à lui, soumis à des contraintes liées au registre. Comme le

soulignent Amir Coffin et Bolozky, son emploi varie selon qu'il s'inscrit dans un registre soutenu ou courant.

A l'issue de cet enseignement, un tableau a été conçu en collaboration avec les apprenants, synthétisant les idiosyncrasies de la langue source et la langue cible :

En français	En hébreu moderne
Trois types de constructions syntaxiques conditionnelles (phrases complexes)	Deux types de constructions syntaxiques conditionnelles (phrases complexes)
Trois valeurs principales, valeur temporelle, valeur d'éventualité et valeur épistémique (Dendale, 2001)	Priorité accordée à la valeur d'éventualité ou de potentiel
Ces trois types de constructions sont peu variables en fonction du registre	Il existe des variations importantes en fonction du registre
La norme est fixée	La norme est mouvante
Dix formes verbales	Trois formes verbales

Tableau 3 : comparaison entre le français et l'hébreu moderne, relative à la formation morphologique du conditionnel

Discussion

Dans le cadre de la préparation des cours portant sur la phrase conditionnelle en hébreu moderne, les enseignants d'hébreu langue étrangère sont amenés à consulter divers grammaires et manuels, en faisant abstraction de leur propre savoir en tant que locuteurs natifs. Ils y rencontrent souvent une grande hétérogénéité, tant dans les explications proposées que dans les exemples fournis. Certaines descriptions grammaticales contournent la description normative de l'AHL, afin de mieux refléter la complexité d'un usage linguistique en constante évolution.

Face à cette situation, les enseignants doivent, en complément des supports pédagogiques existant, élaborer des explications qui permettent non seulement de rendre compte de la réalité linguistique instable de l'hébreu contemporain, mais aussi de traiter le décalage entre la langue source et la langue cible. La contextualisation ne se limite pas à l'adaptation des modules pédagogiques : elle implique également l'adoption d'une posture critique à l'égard des descriptions grammaticales standardisées.

Les « activités de grammaire » en classe remplissent ainsi trois fonctions complémentaires : une fonction structurante, qui porte sur la morphologie et la syntaxe telle qu'elles sont à l'œuvre dans le cadre de l'énoncé ; une fonction normative, qui vise à sensibiliser les apprenants aux usages conformes à la langue standard ; et une fonction discursive, qui aborde la pertinence des énoncés en fonction des genres de discours et du style. Ces activités seront fondées à la fois sur des tâches descriptives explicites et des activités d'automatisation et de conceptualisation (Portine 1999). Dans ce cadre, il est demandé aux étudiants (niveau A2) de produire des phrases conditionnelles en hébreu dans un registre oral spontané, en simulant des projections personnelles liées à leur avenir professionnel ou à leurs projets de vacances. De manière parallèle, une autre activité les invite à formuler la description d'un projet avorté.

Dans un second temps, les apprenants doivent raconter cet échec selon deux modalités différentes, en s'adressant à deux interlocuteurs distincts (par exemple : un ami, un parent ou un enseignant). Cette tâche vise à faire émerger les ajustements linguistiques dictés par les exigences de la norme et de la politesse. Les productions recueillies témoignent de variations sensibles dans l'usage, révélatrices des enjeux contextuels et sociolinguistiques liés à l'emploi des constructions conditionnelles.

Il convient également de ne pas perdre de vue les besoins fondamentaux des apprenants, qui cherchent, en fin de compte, à maîtriser un système langagier qui leur permette de communiquer de façon efficace et naturelle. Malgré l'intérêt linguistique que présentent les diverses variations observées, il importe de leur transmettre en priorité les formes jugées les plus naturelles par les locuteurs natifs eux-mêmes, même lorsque celles-ci s'écartent de la norme. En effet, la construction conditionnelle standard, bien que valorisée dans les grammaires descriptives, est rarement attestée dans la presse contemporaine, les œuvres littéraires contemporaines et les corpus de langue orale. Ce constat offre l'occasion de sensibiliser les apprenants au fait que le traitement, voire le respect, de la norme peut varier considérablement d'une langue à l'autre.

Dans cette perspective, la phase de contextualisation joue un rôle essentiel. Elle permet non seulement de mettre en regard la norme et l'usage, mais aussi d'introduire des notions fondamentales de linguistique générale telles que les différences entre

registre oral/parlé, écrit standard et écrit soutenu (par exemple, le langage juridique), ainsi que les concepts de « standard flou » et de variation concomitante des usages.

Références bibliographiques

- Adler, S., & Dotan, I. (2020). Quand une grammaire fait sens : Appréhension de la valeur modale du conditionnel par les apprenants hébreophones de FLE en contexte universitaire. *Academic Journal of Modern Philology*, 9, 11–22.
- Amir Coffin, E., & Bolozky, S. (2005). *A reference grammar of modern Hebrew* (pp. 356–362). Cambridge University Press.
- Bar, T. (2003). *Conditional sentences in contemporary Hebrew: Structure, meaning and usage of tenses* (Chaps. 3 & 5). Lincom Europa.
- Beacco, J.-C. (Ed.). (2004). Représentations métalinguistiques ordinaires et discours. *Langages*, 154.
- Beacco, J.-C., & Porquier, R. (Eds.). (2001). Grammaires d'enseignants et grammaires d'apprenants de langue étrangère. *Langue française*, 131.
- Beacco, J.-C., Kalmbach, J.-M., & López, J. S. (2014). Les contextualisations de la description du français dans les grammaires étrangères : Présentation. *Langue française*, 181, 3–17.
- Beacco, J.-C., et al. (Eds.). (2005). *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues : Actes du colloque « La didactique des langues face aux cultures linguistiques et éducatives » (12–14 décembre 2002)*. Presses Universitaires de France.
- Dendale, P. (2001). Les problèmes linguistiques du conditionnel français. In P. Dendale & L. Tasmowski (Eds.), *Le conditionnel en français* (pp. 7–18). Klincksieck.
- Freedman Cohen, G., & Shoval, C. (2020). *Easing into modern Hebrew grammar: A user-friendly reference and exercise book*. The Hebrew University Magnes Press.
- Glinert, L. (2008). *The grammar of modern Hebrew*. Cambridge University Press.
- Kalmbach, J.-M. (2014). Le système composite du pronom de 3e personne en français. *Langue française*, 181, 97–117.
- The CorpAfroAs Team. (2017). *The CorpAfroAs and CorTypo list of glosses*. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/Glosses-CorpAfroAs>

Annexe : Liste des gloses de Leipzig Glossing Rules utilisées dans cet article

1	1ere personne
2	2eme personne
3	3eme personne
ADV	Adverbe
CONJ	Conjunction
CS	État construit
DEF	Défini (article défini)
F	féminin
FUT	Futur
INF	Infinitif
M	masculin
NEG	négation
PAS	Passé
PASS	Passif
PL	pluriel
PREP	préposition
PRES	Présent